



2018 Prix ministériel d'excellence pour l'ensemble des réalisations

Appel de mises en candidature

Le Prix d'excellence du ministre pour l'ensemble des réalisations vise à reconnaître les succès ayant contribué à l'évolution du collège, de la collectivité et du réseau collégial de l'Ontario. Plus qu'un prix décerné aux employés retraités pour leur service à long terme, cette reconnaissance du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle est réservée aux hauts dirigeants et cadres supérieurs vraiment exceptionnels qui ont exercé une influence durable sur le réseau collégial. Comme l'a dit un ancien membre du comité de sélection, le Prix ministériel d'excellence pour l'ensemble des réalisations devrait être décerné « au leader qui incarne les meilleurs intérêts et les meilleures contributions au sein du réseau collégial de l'Ontario. »

Veillez consulter la trousse de nomination ci-jointe pour obtenir les détails complets. La date limite de soumission des nominations, par l'entremise du site FTP de Collèges Ontario, est le **mercredi 27 juin 2018, à 23 h 59 (HAE)**.

Les lauréats seront annoncés par le ministère lors du Sommet de l'éducation supérieure, en novembre.

Prix ministériel d'excellence pour l'ensemble des réalisations

Admissibilité

Pour être admissible au Prix ministériel d'excellence pour l'ensemble des réalisations, une personne doit :

- Être à la retraite en date du 30 juin 2018.
- Être un(e) président(e) ou un(e) cadre supérieur(e) de collège.
- Être mise en nomination conformément aux procédés, aux exigences et aux échéanciers établis en matière de nomination.

Critères de sélection

Afin de se voir remettre le Prix d'excellence du ministre pour l'ensemble des réalisations, une personne doit :

- Avoir fait preuve d'aptitudes exceptionnelles de leadership sur une longue période.
- Être un modèle de collégialité, avoir collaboré avec les autres collèges et établissements d'enseignement, avec sa collectivité locale, avec sa population étudiante et, grâce à un tel esprit de collégialité avoir contribué au développement social et économique de l'Ontario.
- Avoir démontré une sagesse et une profondeur dans ses activités de leadership ayant entraîné des changements en profondeur à l'échelle locale et provinciale, et sur le plan individuel et collectif.
- Avoir favorisé l'excellence au sein du collège, du réseau collégial et du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Le comité de sélection peut décerner annuellement un maximum de deux prix.

Le comité de sélection peut également décider, à sa discrétion, de ne décerner aucun prix pour une année donnée.

Renseignements généraux

Processus de mises en candidature:

- Les collèges affiliés à Collèges Ontario sont invités à proposer des candidat(e)s.
- Chaque établissement membre a droit à une candidature.
- Toutes les mises en candidature doivent être présentées avec une lettre d'accompagnement (sommaire) signée par le président du conseil d'administration ou le président du collège.
- La lettre d'accompagnement doit comporter un texte qui décrit dans les grandes lignes l'apport général du candidat, et au moins un alinéa (pas plus d'une page) par critère,

expliquant comment la personne proposée répond à chacun des critères.

- Un curriculum vitae, une notice biographique ou un profil ne dépassant pas deux pages doit être annexé à la documentation.
- Si la personne a déjà été récipiendaire d'une distinction ou d'un prix, ce renseignement peut être mentionné à l'appui de la candidature.
- Le formulaire de mises en candidature doit être rempli et présenté en même temps que la documentation.
- Le(la) candidat(e) proposé(e) doit signer le formulaire de demande et s'engager à permettre l'usage des renseignements à des fins publicitaires.
- Le dossier de mise en candidature dûment rempli doit être soumis par voie électronique, en prenant soin d'y identifier le collège, la catégorie et le nom de la candidate ou du candidat. La photo doit être de qualité studio et de taille minimale de 1 800 par 2 400 pixels (5 po par 7 po), avec une résolution de 300 ppp. Le seul format acceptable est JPG (.jpg).

Date limite des mises en candidature

Les trousse de nomination doivent être reçues, par l'entremise du site FTP de Collèges Ontario, au plus tard à **23 h 59 (HAE), le mercredi 27 juin 2018**. La soumission dûment remplie de la nomination doit être identifiée par collège, catégorie et nom de la personne candidate. Nous acceptons les documents de format MS Word (.doc ou .docx) ou PDF d'Adobe (.pdf).

Pour télécharger un formulaire de nomination vers notre serveur, veuillez s.v.p. communiquer avec Yvonne Leoveras, à l'adresse leoveras@collegesontario.org, qui vous fera parvenir une invitation pour accéder au site FTP de Collèges Ontario. L'invitation vous donnera la permission d'accéder à notre site FTP afin d'y télécharger les documents de nomination de façon sécuritaire. Le ministère de la Formation, des Collèges et des Universités annoncera les candidatures retenues.

Processus de sélection

Un Comité des prix établi par Collège Ontario sera chargé de la désignation des lauréats pour une année donnée.

Reconnaissance

Le Prix d'excellence du ministre pour l'ensemble des réalisations est remis lors du Sommet de l'éducation supérieure, lequel a lieu en novembre, à Toronto.

Si vous avez des questions, veuillez s.v.p. communiquer avec Yvonne Flores à l'adresse flores@collegesontario.org, ou par téléphone, au 647-258-7680.

2018

Prix ministériel d'excellence pour l'ensemble des réalisations

Formulaire de nomination

Renseignement sur le (la) candidat(e) :

Nom* : _____

Titre : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Téléphone (bureau) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Parrainé(e) par :

Parrainé(e) par : _____

Titre : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Téléphone (bureau) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Signature : _____

*Nom de la personne candidate, tel qu'il devrait paraître dans les documents publicitaires.

Veillez s.v.p. retourner le présent formulaire et les documents d'appui par l'entremise du site FTP de Collèges Ontario, au plus tard à **23 h 59 (HAE), le mercredi 27 juin 2018**.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec **Yvonne Flores**, au **647-258-7680**, ou à l'adresse flores@collegesontario.org.

Veillez consulter la section Renseignements généraux pour des renseignements complets au sujet de la remise des prix. Veillez s.v.p. noter : les prix seront remis lors du congrès de

Collèges Ontario, à Toronto (Ontario), le **26 novembre 2018**, à l'hôtel **Sheraton Centre Toronto Hotel**.

Collèges Ontario se réserve le droit de faire usage des renseignements fournis dans la trousse de nomination, aux fins de promotion des prix et des réalisations du réseau collégial.

Visitez le site www.highereducationsummit.ca pour obtenir des renseignements sur le Sommet de l'éducation supérieure de 2017, et ce, dès leur publication.

